

# BOURSE BAFA

# DOSSIER de CANDIDATURE

Renseignements :

**CHAMPA'LOISIRS**

20 Avenue Edouard Herriot 39300 CHAMPAGNOLE

☎ 03.84.52.20.55

Site : [www.champagnole.fr](http://www.champagnole.fr)

Courriel : [champaloisirs@champagnole.com](mailto:champaloisirs@champagnole.com)

# REGLEMENT

La Bourse BAFA a pour vocation d'accompagner financièrement des jeunes champagnolais qui ont le projet de suivre la formation BAFA.

La ville de Champagnole accompagne cette initiative visant à rendre les jeunes responsables et autonomes.

Article 1 :	OBJECTIFS
-------------	-----------

Cette bourse a pour objectifs :

- d'offrir une formation qualifiante
- d'aider à l'émergence de vocations
- de permettre aux jeunes d'intégrer un milieu professionnel

Article 2 :	CRITERES D'ELIGIBILITE
-------------	------------------------

Les critères d'éligibilité sont les suivants :

- Avoir 17 ans révolus (photocopie de la carte d'identité)
- Habiter Champagnole et attester de sa domiciliation
- Présenter le dernier avis d'imposition (pièce à fournir)
- Présenter une demande de Bourse BAFA (pages 1 et 2 à compléter)

Article 3 :	PROCEDURE
-------------	-----------

- Retrait du dossier à CHAMPA'LOISIRS
- Entretien
- Dépôt ou envoi du dossier sous forme impersonnelle à :  
Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Place Charles de Gaulle  
BP 90109  
39302 CHAMPAGNOLE
- Courrier de la commune accusant réception du dossier
- Examen du dossier par la Commission Animation Jeunesse et Communication
- Soumission des dossiers au Conseil Municipal
- Lettre de notification de la décision du Conseil Municipal

Article 4 :	ENGAGEMENT DU CANDIDAT ET MODALITES
-------------	-------------------------------------

Le candidat s'engage à effectuer, sur deux ans, 2 sessions d'au moins 14 jours au sein des Accueils de Loisirs de la Commune.

La première année, le candidat reçoit une vacation minorée et une vacation à taux plein la deuxième année.

Le candidat s'engage à rembourser les frais de formation en cas d'abandon (sauf cas de force majeure soumis à la commission Jeunesse Animation et Communication).

Article 5 :	MODALITE DE VERSEMENT DE LA BOURSE
-------------	------------------------------------

Le montant de la bourse, équivalant à la session générale ou à la session de perfectionnement, est versé directement à l'organisme de formation choisi par le candidat.

La demande de bourse est à renouveler pour chacune des sessions.

Article 6 :	MODIFICATION DU REGLEMENT
-------------	---------------------------

Toute modification du règlement devra être approuvée par le Conseil Municipal et ne s'appliquera qu'aux projets déposés ultérieurement à la prise d'effet de celle-ci.

DEMANDE DE BOURSE BAFA

NOM

Prénom

Adresse

Code Postal

Date de Naissance

Téléphone

Mail

Situation . Lycéen   
. Salarié(e)   
. Autres

Classe :  
Employeur :

Je sollicite une aide pour :

- La session de formation générale
- La session d'approfondissement ou de qualification

Cette session sera organisée par.....  
et se déroulera du ..... au ..... à .....

Financement prévisionnel

Aide CAF

Autres aides

**Demande de bourse BAFA**

Coût de la formation

J'ai bénéficié d'une Bourse BAFA pour la session de formation générale.

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande sont exacts, m'engage à terminer la formation BAFA ou à reverser le montant de la bourse le cas échéant et avoir pris connaissance des conditions d'attribution des bourses.

A ....., le .....

Signature du candidat

Signatures des parents (si le candidat est mineur)

**DEMANDE DE BOURSE BAFA**

Motivations du candidat : *(en quelques lignes précisez vos motivations)*